

Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger

Note d'information / Brèves 9

Les brèves du RECA

Les semences de Violet de Galmi du Niger absentes des boutiques d'intrants ?

4 février 2013 / Equipe technique RECA

Dans le numéro précédent des « brèves du RECA » (numéro 8), il avait été indiqué que les fournisseurs de semences installés dans le marché de Harobanda à Niamey proposaient des semences d'oignon « violet » mais importées du Sénégal.

Le Niger compte environ 1.000 boutiques d'intrants (BI) qui sont des structures associatives ou coopératives autonomes, éventuellement groupées en réseau, propriétés des organisations de producteurs (OP, union ou fédération) et gérées par les producteurs.

L'Union des groupements de producteur de **Dantchandou** a été créée en 2000. Elle compte aujourd'hui plus de 4.200 membres et couvre 35 des 40 villages de cette commune de la région de Tillabéri, située entre Niamey et Dosso. L'Union de Dantchandou fait l'objet de nombreuses visites, dues à la réussite de ses activités : warrantage, banques de céréales et boutique d'intrants notamment. La boutique d'intrants de cette union a aussi été créée en 2000. Cette dernière est gérée par un comité de gestion de 4 personnes, est dirigée par une gérante et dispose d'un fonds de roulement appréciable. Bref c'est une des boutiques d'intrants qui fonctionne très bien.



En 2010, l'Union de Dantchandou a reçu un appui en semences et engrais d'un projet. Ces intrants ont été placés à la BI et ont permis d'augmenter le fonds de roulement. Parmi ces intrants, la BI a reçu 100 boîtes de 500 g de semences d'oignon, soit 50 kg. Depuis la BI s'approvisionne à Niamey pour réalimenter son stock.

Il s'agit des semences de la variété « Violet de Damani », produites au Sénégal (photo à gauche). Il faut rappeler que la souche de cet oignon est quand même issue du Violet de Galmi, c'est un oignon de qualité. Les règles de la CEDEAO font que ces semences remplissent toutes les conditions pour être commercialisées au Niger.

Mais, ce qui est tout de même anormal, c'est que les boutiques d'intrants des OP du Niger ne vendent pas des semences des producteurs du Niger, alors que d'autres OP ont développé une production de semences avec des producteurs spécialisés. C'est le même constat que pour les commerçants spécialisés en semences, il y a **une carence en matière de distribution** : emballages inexistant, stratégie de diffusion limitée aux ventes en gros à des structures ou projets. Il est urgent que des OP relèvent le défi pour que des points de vente de semences proposent aussi des semences du Niger.